

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Mars 2008

L'ADDS-QM (*Association pour la défense des droits sociaux Québec métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

8 mars ; Journée internationale des femmes



JOURNÉE INTERNATIONALE
DES FEMMES - 8 MARS 2008

SOMMAIRE

Le 8 mars : Journée des femmes Élyse Groulx	Page 2
Lettre de femme par Lorraine Côté	Page 3
Invitation pour les femmes par Monique Toutant	Page 4
Info-Loi par Annik Gagné-Laferrière	Page 5
Nouvelles militantes par Jonathan Carmichael et Annik Gagné-Laferrière	Page 6
Le « Bien-être social » pour tous par Joseph Dansereau	Page 7
Calendrier	Page 8

APTS 525 525 525 525 FCC 525 525 525 525 525 525 525 525 525 525

Pour l'autonomie économique des femmes

ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983

FAX
529-9455

addsqm@bellnet.ca

8h30
à
17h00
Lundi au vendredi



Le 8 mars : Journée internationale des femmes

Par Élyse Groulx

Le 8 mars et ses origines

Il existe plusieurs versions de l'origine de cette journée. Une légende veut que le 8 mars tienne son origine du mouvement des ouvrières américaines qui se sont rebellées pour obtenir des meilleures conditions de travail. Ces premiers mouvements féministes ont commencé dans les années 1857. C'est en 1910 que Clara Zetkin propose de faire du 8 mars la journée internationale des femmes. En 1982, deux historiennes nous apprennent que ces événements du mouvement ouvrier n'ont jamais eu lieu. Pourquoi cette légende ? Certains prétendent que c'est pour donner des racines américaines à l'histoire internationale féministe. D'autres pensent que c'est pour rendre hommage à Clara Zetkin, née en 1857. Madame Zetkin a été une des premières féministes et c'est elle qui a proposé que le 8 mars soit la journée internationale des femmes. La date de naissance de madame Zetkin correspond aux années des premières revendications féministes mentionnées dans l'histoire.

Le mauve, couleur féministe

La couleur mauve est celle associée au mouvement féministe. Pourquoi choisir le mauve ? Plusieurs explications sont possibles. La première explication nous dit que dans les années 70, époque où le mouvement féministe a pris toute son ampleur, la couleur à la mode était le violet. Les femmes auraient donc choisi cette couleur, étant donné sa popularité. Aussi, plusieurs couleurs étaient déjà associées à des partis politiques bien connus. Le mauve n'étant alors associé à aucun mouvement ou parti, les féministes l'auraient choisie. Une autre explication suggère que lors de la première guerre mondiale, le mauve était la couleur que les gens portaient durant la deuxième année du deuil. En effet, comme c'était majoritairement des femmes qui étaient endeuillées durant les années de la guerre (femmes de militaires), beaucoup de femmes portaient le mauve pendant cette période. Et finalement, une autre proposition plus élémentaire, cette fois : en mélangeant le rose des filles et le bleu des garçons, on obtient du mauve. Eh oui... ! À travers ces explications plus ou moins douteuses, rappelez-vous que le mauve est la couleur associée au mouvement féministe !

D'hier à aujourd'hui... quelques dates à se souvenir

C'est en...

- ♀ **1918** que les femmes obtiennent le **droit de vote au fédéral**
- ♀ **1940** que les femmes obtiennent le **droit de vote au provincial**, les dernières du Canada
- ♀ **1961** que la première femme, **Claire Kirkland-Casgrain**, est élue comme députée, avec le Parti libéral du Québec
- ♀ **1964** que le projet de **loi 16** est adopté par le Parlement ce qui met fin à l'incapacité juridique de la femme mariée, présentée par la Ministre Kirkland-Casgrain
- ♀ **1993** que Kim Campbell accède au pouvoir comme première femme **Première ministre du Canada**
- ♀ **2005** que la **Charte mondiale des femmes** voient le jour.

psychose. Alors, j'ai ressenti de l'espoir. J'ai écrit pour remercier cette personne qui lutte contre la pauvreté dans un organisme de Sainte-Foy.

Pour moi, j'ai à rebâtir ma confiance en moi, faire des petites choses pour me valoriser.

Je veux dire que nous avons chacun notre histoire. On n'arrive pas à l'aide sociale par hasard, il y a des circonstances.

Mais comment en sortir ?

C'est la question que je me pose et j'ai décidé d'aller voir une thérapeute en relation d'aide qui m'aide à mieux voir ma situation et trouver un but personnel.

Pour moi, La Riposte est un outil de croissance. L'ADDS est là pour m'éclairer. Merci aux travailleurs qui donnent beaucoup pour améliorer nos conditions de vie et faire circuler un message positif.

Je suis très satisfaite des services offerts à l'ADDS et je songe à m'impliquer éventuellement.

**« L'ADDS, J'Y TIENS ET
JE M'Y IMPLIQUE ! »**

**L'autonomie
économique
des femmes**

Par Élyse Groulx



Invitation particulière pour les femmes :

Par Monique Toutant

Bien le bonjour à vous très chères lectrices et chers lecteurs de notre Riposte. Ça fait longtemps que je n'ai pas écrit un petit mot. Je voulais profiter du mois de mars, qui est pour moi très particulier, pour vous parler de mon implication et expliquer le fonctionnement du comité Femmes de l'ADDS-QM. Je veux aussi profiter de ce moment pour vous inviter à vous joindre à nous, chères dames.

Je participe au comité Femmes depuis 3 ans. M'impliquer dans ce comité est pour moi très valorisant puisque nous avons la chance de discuter entre femmes. Avec ce comité, je peux voir que je ne suis pas la seule qui veut que cela change afin que les rapports soient égaux entre les hommes et femmes, que la femme ne soit plus un objet de plaisir, de séduction ou d'exploitation. Nos rencontres se passent entre femmes : nous discutons et échangeons entre femmes seulement. Nous avons choisi des sujets qui touchent notre vie et notre vécu à nous, les femmes. Nous avons été là lors du montage, de la prise de parole et du lancement du livre *Femmes assistées sociales : la parole est à nous*. Dans nos priorités cette année, nous avons choisi de discuter, de trouver des solutions et d'amener notre point de vue à d'autres organismes sur des sujets particuliers et très peu discuté dans notre société. En voici

quelque uns : fin de la coupure des pensions alimentaire et l'équité salariale pour nous les femmes. Si en mars ça vous intéresse de voir notre fonctionnement ou de voir le contenu de nos rencontres, ne vous gênez pas à venir nous voir le 18 mars, lors de notre prochain comité Femmes. Je vous invite aussi à vous joindre à nous afin de faire partie de notre belle équipe et de venir discuter et donner votre opinion sur nos sujets ou des sujets qui nous touchent les

femmes tout particulièrement. Si vous avez des sujets que vous croyez que nous devrions débattre ou discuter venez participer au comité Femmes. Appelez-nous pour nous mentionnez votre intérêt à vous joindre à nous lors du comité



J'aimerais aussi vous parler du 8 mars, Journée internationale des femmes, qui s'en vient à grand pas. Cette journée est particulièrement très spéciale et c'est pour nous, mesdames, une occasion de nous réunir. J'ai eu l'idée de vous donner des informations pour cette belle journée de rencontre. Permettez-moi de vous dévoiler le thème cette année, **l'autonomie économique des femmes : une force collective**. Comme à chaque année, il y aura une marche bruyante avec des *baducadas* (percussions d'origine brésilienne) pour se rendre à l'école Joseph-François-Perrault et par la suite, il y aura une soirée dansante.

« L'ADDS, J'Y TIENS ET JE M'Y IMPLIQUE ! »

Lueur d'espoir au sujet des pensions alimentaires à l'aide sociale ?

Saviez-vous qu'avant janvier 2006, la situation des pensions alimentaires à l'aide sociale était encore plus noire qu'aujourd'hui ? En effet, les enfants de plus de 5 ans vivant avec leur parent à l'aide sociale ou sur les prêts et bourses, se voyaient privés **TOTALEMENT** de la pension alimentaire versée par leur second parent. Les enfants de moins de 5 ans pouvaient pour leur part, jouir des 100 premiers dollars du montant de la pension versée. Et pourtant, le gouvernement prélevait tout de même l'ensemble des montants déboursés par le parent verseur !

INFO-LOI



par
**Annik
Gagné-
Laferrière**

Depuis 2 ans, une partie de nos luttes et revendications en lien avec les pensions alimentaires ont portées fruits ! De nos jours, c'est l'ensemble des enfants vivant avec un parent prestataire d'aide sociale qui peuvent jouir **DU PREMIER 100\$** de la pension. C'est un pas de fait vers notre idéal de justice sociale... Mais selon certaines sources, il est possible de voir notre lutte au sujet des pensions alimentaires avancer d'avantage ! En effet, Madame Lisette Lapointe, député péquiste devrait prochainement faire une demande à l'assemblée nationale : **que le montant de pension alimentaire permis soit supérieur à 100\$.**

Ceci serait effectivement un autre pas en avant, mais l'idéal serait que la pension alimentaire soit versé en totalité aux enfants ! Or, la fin des coupures des pensions alimentaires fait partie intégrante de nos 3 revendications urgentes de l'année ! Et avec raison ! N'oublions pas que la pension alimentaire d'un enfant dont le parent n'est pas à l'aide sociale n'est même pas imposable... Mais qu'elle est considérée comme un revenu pour ceux qui y sont et ainsi que pour ceux sur les prêts et bourses ! Donc, face à cette mince ouverture de la part du PQ, nous ne lâcherons pas !

**La pension alimentaire, ça remplit pas le frigidaire !
La pension alimentaire, remplit les coffres du ministère !**

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !

Mois de mars

Ginette Boily
Claudette Bouchard
Marlène Daigle
Gaétan Giguère
Renée Lamarre



Claude Lemay
Mélicca Lizotte
Daniel Morin
Johanne Presse
Jacques Tellier

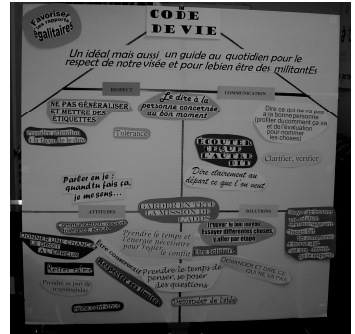


NOUVELLES MILITANTES !!!

Par Jonathan Carmichael et Annik Gagné-Laferrière

Notre code de vie

Depuis déjà quelques années, à l'ADDS-QM, nous avons un code de vie pour nous aider à mieux vivre ensemble. Les 6 et 20 février, une douzaine de militantEs de l'ADDS se sont rencontrés pour discuter des différents éléments inclus dans ce code de vie. Deux belles rencontres collectives enrichissantes pour nous guider vers les relations que nous voulons vivre à l'ADDS.



Suivi des Priorités

Le 7 février, des membres de l'ADDS ont discuté priorité... En effet, question de voir où nous en sommes avec les priorités votées lors de la dernière assemblée générale, nous nous sommes rencontrés pour faire le suivi. Cette rencontre nous permet de bien enligner et planifier notre travail pour cet hiver.

Formation sur l'Institut économique

Le 19 février, s'est tenue une formation sur l'IEDM (Institut économique de Montréal). 16 personnes étaient présentes. Nous y avons abordé plus en détails les 11 idées de l'IEDM pour changer le Québec. Ces 11 idées néo-libérales furent très médiatisées en janvier 2008 et les membres de l'ADDS ont pu les approfondir davantage lors de cette rencontre.

Manifestation au ministère des Finances

Le 28 février, l'ADDS s'est jointe au *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* pour une manifestation au ministère des Finances. Par cette action, nous voulions faire pression sur la ministre Monique Jérôme-Forget pour qu'elle prévoit dans le prochain budget



provincial les mesures de lutte à la pauvreté suivantes : la pleine indexation rétroactive à 2005, la fin du détournement des pensions alimentaires et l'abolition des catégories.

Madame Jérôme-Forget mettra-t-elle de l'argent dans son budget pour lutter contre la pauvreté ? À suivre...

nouveau comité accueil



- L'ADDS est présentement à la recherche de membres désirant faire partie du nouveau comité accueil et recrutement !!! Voilà une excellente occasion de vous impliquer et supporter votre association...
- Ca vous intéresse ? Vous êtes les bienvenu à la toute 1^{ère} réunion de ce comité, mardi le 4 mars à 1h15 à l'ADDS.
- Vous ne pouvez être présent lors de cette rencontre ? Téléphonnez nous, il y aura tout de même de la place pour vous ! 524-5064



Le « *Bien-être social* » pour tous - 2

(Par Joseph Dansereau)

Un idéal ou une utopie ?

Le 1^{er} article de cette série se terminait en février dernier par une interrogation. En bref, nous disions : « Est-ce une utopie que d'avoir un idéal? » Dans cet article, nous traitons particulièrement de l'importance de *retrouver le sens des mots*. L'idéal, de manière générale, donnerait une parfaite satisfaction aux aspirations de l'âme et de l'esprit. L'idéal, c'est ce qui peut pleinement satisfaire et ce serait ce qu'il y aurait de mieux. En résumé, c'est une représentation mentale qui nous inciterait à tendre vers un devenir meilleur. Il ne faudrait pas prétendre que nous sommes les premiers à penser à des jours meilleurs pour chacunE d'entre nous. Depuis des millénaires, l'humain espère voir son sort s'améliorer, malgré la tenace habitude de l'humanité à se laisser manipuler pour continuer à guerroyer.

Tandis que l'utopie, à l'origine, du latin « utopia » veut dire : « en aucun lieu ». Thomas More en 1516 donna le mot « utopie » comme nom à une île imaginaire où il situait une société parfaite, elle aussi imaginaire. Une utopie serait un projet qui paraîtrait irréalisable. Autrement dit, un peuple heureux grâce à un « bon » gouvernement. L'expression « un bon gouvernement », vous vous doutez bien qui a déjà dit cela. Nous l'entendons plus souvent dire car ils sont nombreux à le faire à l'approche d'élections. Croire à un « bon gouvernement » donne l'impression que ce serait une utopie puisque peu importe qui forme le gouvernement, nous comme citoyenNEs, sommes déçueS à répétition.

Pour mieux distinguer l'idéal de l'utopie, retenons l'exemple du lancement récent (décembre 2007) d'une nouvelle « *MISSION COLLECTIVE – Bâtir un Québec sans pauvreté* », coordonnée par le « Collectif pour un Québec sans pauvreté ». Les premières idées pour sortir un grand nombre de personnes au Québec de la pauvreté et de l'exclusion sociale remonte en 1997. En avril 2000, après plus d'un an d'une gigantesque consultation partout au Québec, les citoyenNEs avaient adopté une véritable loi écrite par eux-mêmes : « *Proposition pour une loi sur*

l'élimination de la pauvreté ». En 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait unanimement (tous les partis politiques) la *Loi 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Comme vous vous en doutez, le texte rédigé par les citoyenNEs ne ressemble guère à la loi votée par le Parlement. Langue de bois, pirouettes administratives, prétextes, contorsions, convulsions de tous genres, pour récolter quelques « nananes » pour les familles avec enfants, cinq ans plus tard. Cependant, l'intolérable, demeure pour les plus démunis. Ces parlementaires se sont même votés pleine indexation de leur salaire sans qu'ils soient capables de faire la preuve de leurs compétences pour prouver qu'avec l'aide sociale (548\$ / mois + 24\$ de TVQ) nous pouvons joindre les deux bouts. Ne nous dorons pas la pilule trop vite parce que même avec cette loi, il y a de plus en plus de travailleurEs PAUVRES dû à des conditions difficiles de toutes sortes.

« *Les élites perdent la tête, la mondialisation les déboussole et la course aux profits les aveugle* » comme le souligne Emmanuel Todd¹. Nous reviendrons sur cet auteur dans un prochain article. D'autre part, aller plus loin que Marcel Gauchet, un autre auteur qui a aussi du mordant et qui disait : « *Nos dirigeants sont des imbéciles malheureux* » devient évident. En somme, les gens de « pouvoir » souffrent d'une maladie pernicieuse qui infeste toutes nos structures sociales, de telle manière que l'idéal d'une société plus équitable laisse croire que nous sommes en pleine utopie. Il n'est pas question de sombrer dans le désespoir, car tant que nous aurons la conviction qu'une justice sociale peut exister, des aménagements pourraient améliorer le sort des laissés-pour-compte. En l'absence d'utiliser d'autres moyens, la *Mission collective* qui est en marche peut faire toute une différence dans les résultats souhaités.

Toutefois, une épineuse question demeure. Que peut-on attendre de ceux et celles à qui nous revendiquons plus de justice, quand ce sont ces mêmes personnes qui entretiennent l'iniquité ?

¹ Extrait de l'article de la revue : *Pour l'intelligence du monde*.



Calendrier

Mars 2008

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
3 Comité organisateur 9h15	4 Comité finances 9h30 Comité accueil / recrutement 13h30 ATELIER DROIT 13h30	5	6	7
10	11 Assemblée générale du FCPASQ ATELIER DROIT 13h30	12 Assemblée générale du FCPASQ	13 Assemblée générale du RÉPAC	14
17 Coordination 9h15 Comité loi 13h30	18 Comité femmes 9h15	19 Comité luttes 13h30 « 5 à 7 » Formation sur les luttes avec le RÉPAC	20	21
24	25 ATELIER DROIT 13h30	26	27 Lancement du Club des préjugés	28
31				

✘ À surveiller, le 8 mars, Journée internationale des femmes ! Vous trouverez les activités prévues sur l'affiche jointe à votre envoi.



« 5 à 7 » Formation avec le RÉPAC :

Jeudi le 19 mars, à 17h, au 301 Carillon, l'ADDS-QM et le Comité des citoyenNEs du quartier St-Sauveur vous invite à la formation « Notre part du gâteau ». Nous y discuterons des inégalités et des luttes à mener pour changer cette réalité. Le souper est fourni. Si ça vous intéresse, inscrivez-vous en nous téléphonant au 525-4983.

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇨ Avez-vous des questions sans réponse? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ⇨ Vous avez des questions concernant l'aide sociale? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ⇨ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs? *Passez nous voir!*